Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Covoiturage : le Grand Avignon poursuit son partenariat avec l'application « Klaxit »



Ce jeudi 25 mai, le Grand Avignon a présenté le bilan de son partenariat avec « Klaxit », l'application de covoiturage qui met en relation des conducteurs et des passagers dans le cadre de déplacements domicile-travail.

Pour répondre aux enjeux de mobilité du quotidien, améliorer la qualité de l'air et apaiser les centres urbains, le Grand Avignon a pour objectif de développer les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, notamment via le covoiturage. En 2021, un marché a été passé pour expérimenter cette solution de déplacement sur le territoire et c'est le prestataire Klaxit qui a été retenu. Après une nécessaire phase de développement, l'application a été déployée le 15 mars 2022 et a connu un essor immédiat dû à la situation internationale (guerre en Ukraine, inflation, prix du carburant à 2.30 €/L).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Bilan de l'expérimentation

Application de mise en relation entre conducteurs et passagers dans le cadre de déplacements domicile-travail, Klaxit a d'abord été expérimenté auprès des principaux employeurs du territoire. Le principe est simple : les uns réservent les trajets proposés par les autres. Pour inciter financièrement les usagers à opter pour ce mode de transport, le Grand Avignon a choisi de financer les conducteurs entre 1 € et 3 € en fonction de la distance du trajet, complété par une participation de 0,50 € du passager.

En 2022, le bilan de l'expérimentation est plutôt positif. L'application compte 3 814 inscrits, 1 780 covoitureurs et 28 000 trajets effectués pour un coût moyen, financé par le Grand Avignon, de 2,06 €. Côté environnement, 74 tonnes de CO2 ont été économisées.

La poursuite du projet en 2023

En 2023, la volonté du Grand Avignon est d'étendre cette offre de covoiturage à l'ensemble des déplacements réalisés sur le territoire et de la compléter par le réseau de transport en commun. Pour financer les trajets des covoitureurs, le Grand Avignon prévoit une enveloppe de 40 000 €.

Pour poursuivre l'incitation financière, le modèle a été revu. Pour tous les passagers, les 10 premiers trajets seront gratuits, puis une participation de 0,50 € par trajet sera demandée. Les conducteurs recevront quant à eux 1€ par passager transporté durant les 10 premiers kilomètres, puis 0,10 € par km et passager. Enfin, ils recevront 3 € par passager transporté au-delà 30 km.

Un opérateur unique pour 2024 ?

Le Grand Avignon et ses partenaires du pôle métropolitain se mobilisent actuellement pour proposer un opérateur unique de covoiturage sur l'ensemble du territoire à compter du 1er janvier prochain. Cette homogénéisation devrait permettre d'augmenter le volume de covoitureurs et de limiter les impacts environnementaux de l'autosolisme. Pour l'heure, les modalités sont en cours de définition.

Covoiturage courte distance : le grand bond du Grand Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Alors que le covoiturage courte distance a explosé en mars sous l'effet de la hausse du prix des carburants, le Grand Avignon est l'agglomération qui a connu la plus forte progression de la région.

Avec +223% en 1 mois, le Grand Avignon est l'agglomération de Provence-Alpes-Côte d'Azur à avoir enregistré la plus forte progression en matière de covoiturage. La cité des papes est ainsi passée de 358 trajets en covoiturage en février 2022 à 1 157 trajets en mars selon Klaxit, plateforme leader européen du covoiturage domicile-travail centralisant à elle seule 46% de l'offre nationale.

Toujours selon ce classement basé sur les données de l'Observatoire national du covoiturage quotidien qui recense tous les trajets effectués en covoiturage courte distance par plus de 20 opérateurs partenaires, c'est la métropole Nice-Côte d'Azur qui arrive en tête (voir tableau ci-dessous) devant Aix-Marseille et la principauté de Monaco. Parti de loin, le Grand Avignon arrive désormais 6e de ce classement régional totalisant 16 544 trajets en mars. Un chiffre qui permet à la Région Sud de se classer en 8e position (+98) des 13 région françaises.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Classement régional	Ville		Trajets covoiturage février 2022	Trajets covoiturage mars 2022	Evol.
1	MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR	Nice	2 844	5 141	+81%
2	AIX MARSEILLE PROVENCE	Marseille	3 001	5 006	+67%
3	Gouvernement Princier PRINCIPAUTÉ DE MONACO	Monaco (Principauté)	2 103	3 877	+88%
4	CA SOPHIA ANTIPOLIS	Sophia-Antipolis	1 246	3 232	+159%
5	Pays de Grasse	Grasse	591	1 176	+99%
6	grand avignon communauté d'agglomération	Avignon	358	1 157	+223%
...	...	...	...		
NA (< 1000 trajets / mois)	Toulon Provence Méditerranée	Toulon	387	619	+58%

Rouen, Angers et Montpellier sur le podium

Au niveau national, entre février et mars, en 1 mois seulement, le nombre de covoiturages a bondi de 54%. Dans ce top 10 hexagonal (hors Paris), Rouen reste de loin en première position avec plus 22 000 trajets réalisés en mars 2022, suivie par Angers (14 213), Montpellier (13 758) et Nantes (12 002) dans la tranche des plus de 12 000 trajets mensuels réalisés. Toulouse (10 804), Annecy (10 286), Beauvais (10 266) et Metz (10 117) réalisent chacune plus de 10 000 trajets mensuels. Beauvais compte même plus de trajets réalisés en covoiturage que Lyon ou Marseille, en étant 25 fois plus petite. Nice et Marseille figurent ensuite respectivement en 9^{e} et 10^{e} position.

Bordeaux, Lille, Strasbourg, Rennes et Grenoble, qui font pourtant partie parmi les 10 plus importantes métropoles françaises, sont absentes du classement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

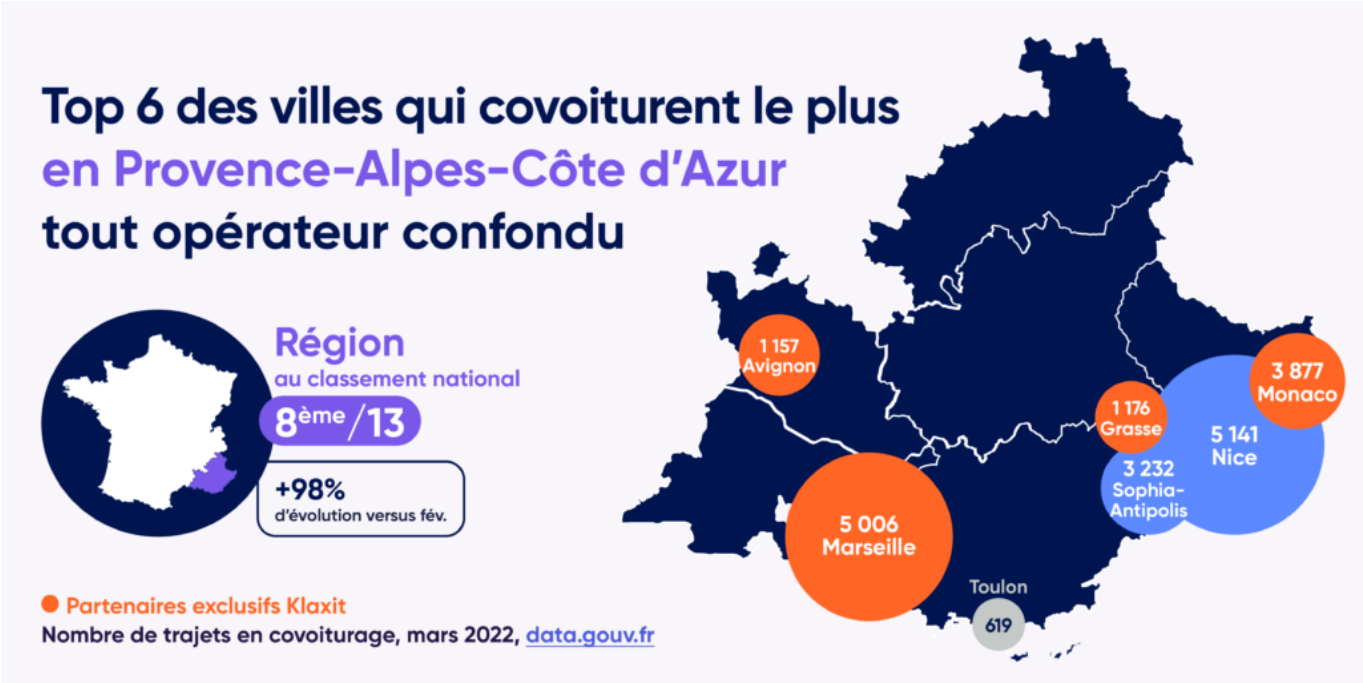
Classement national	Région	Trajets covoiturage février 2022	Trajets covoiturage mars 2022	Evol.
1	Ile-de-France	143 169	183 363	+28%
2	Pays de la Loire	21 354	40 057	+88%
3	Occitanie	16 504	27 691	+68%
4	Auvergne-Rhône-Alpes	16 116	25 769	+60%
5	Normandie	13 145	24 809	+89%
6	Grand Est	10 816	23 723	+119%
7	Hauts-de-France	10 504	20 466	+95%
8	Provence-Alpes-Côte d'Azur	8 356	16 544	+98%
9	Bretagne	4 395	9 468	115%
10	Nouvelle-Aquitaine	4 507	9 435	+109%
11	Centre-Val de Loire	2 457	3 876	+58%
12	Bourgogne-Franche-Comté	1 416	2 934	+107%
13	Corse	0	27	-

Plus de succès dans les territoires qui subventionnent les trajets

« Entre février et mars, le nombre d'inscrits a été multiplié par 3 chez Klaxit, constate Julien Honnart, président et cofondateur de Klaxit. Avec la hausse du prix des carburants, les automobilistes ont donc cherché des solutions et se sont massivement inscrits sur l'application. Les volumes de trajets en covoiturage ont, eux, augmenté de 60%, soit 3,5 fois moins rapidement. Car les inscrits qui ont finalement franchi le pas et se sont mis à covoiturer sont ceux qui se situent dans des collectivités qui subventionnent les trajets. Même avec un litre de carburant à plus de 2€, les automobilistes ne voient pas leur intérêt économique sur le seul partage des frais. Il est nécessaire que le trajet soit subventionné par la collectivité pour qu'ils y trouvent un intérêt économique suffisant, laissent leur voiture au garage et deviennent passagers. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



120€ par mois pour le 'covoitureur'

Depuis le vote de la loi LOM de décembre 2019, le modèle économique du covoiturage courte distance repose sur les incitations financières mises en place par les collectivités locales.

Elles s'établissent ainsi : l'équivalent de 1,5 passager transporté sur 20km aller/retour pendant 20 jours sur un mois = 1,5 passager x 2€ x 2 aller/retour x 20 jours = 120€/mois.

C'est ce que Klaxit appelle la 'formule magique' : les passagers voyagent gratuitement ou à un prix symbolique et les conducteurs sont rémunérés entre 2€ et 4€ par trajet et par passager, soit 120€ / mois pour un usage régulier. C'est la collectivité qui paye la différence et crée ainsi un intérêt économique pour les automobilistes à laisser leur voiture au garage et devenir passager d'un covoiturage.

« La hausse du prix des carburants incite massivement les automobilistes à chercher des solutions alternatives mais le déclencheur pour covoiturer est bien l'incitatif financier de la collectivité, insiste Klaxit. Même avec un prix des carburants haut, sans incitatif financier, pas de passage à l'acte ni de covoiturage régulier. Et quand cet incitatif s'arrête, le covoiturage s'arrête. »

Preuve en est, entre mi-juillet 2020 et mi-février 2021, Ile-de-France Mobilités a suspendu son financement des trajets en covoiturage, entraînant une chute de 95% des trajets réalisés en covoiturage en Ile-de-France.